

Chapitre 1 – L'économie française au lendemain de la Première Guerre mondiale

EXTRAIT DU PROGRAMME : 1. Histoire économique et sociale des principaux pays industrialisés au XXe siècle. Histoire économique des nations européennes et des États-Unis d'Amérique de la Première à la Seconde Guerre mondiale.

PLAN DU COURS

- I. LES CONSEQUENCES HUMAINES, FINANCIERES ET ECONOMIQUES DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE**
 - A. UN DRAME HUMAIN**
 - B. LES PERTES ECONOMIQUES**
 - C. LES PERTES FINANCIERES**
- II. L'AVENTURE MONETAIRE (1918-1928)**
 - A. LA SITUATION MONETAIRE AU LENDEMAIN DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE**
 - 1. AVANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE**
 - 2. APRES LA PREMIERE GUERRE MONDIALE**
 - B. LA POLITIQUE DE REDRESSEMENT DU CARTEL DES GAUCHES**
 - 1. L'ELECTION ET LE PROGRAMME DU CARTEL DES GAUCHES**
 - 2. LES TENTATIVES DU GOUVERNEMENT D'EDOUARD HERRIOT**
 - C. LA PROBLEMATIQUE DES REPARATIONS ALLEMANDES**
 - 1. LE CONTEXTE**
 - 2. LE DEBAT EN FRANCE**
 - 3. LA CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS**
- III. LA STABILISATION DE RAYMOND POINCARE**
 - A. LES MESURES IMMEDIATES**
 - 1. LES MESURES FISCALES**
 - 2. LES AUTRES MESURES**
 - 3. LES RESULTATS**
 - B. LA LOI MONETAIRE ET L'ACHEVEMENT DE LA STABILISATION**
 - 1. LE DEBAT**
 - 2. LA LOI MONETAIRE DE 1928**

Source : Les Echos, 2024

Marine Salès-Juet | HFE | ENS D2, Lycée Marie Curie, Sceaux

EXERCICE N°2 : Les coûts économiques des guerres

Les conséquences économiques des conflits ont fait très tôt l'objet de travaux de la part des économistes ; John Bates Clark [1916], son fils John Maurice Clark [1931] et William Rossiter [1916] ont par exemple cherché à estimer les coûts économiques de la Première Guerre mondiale. Mais ces dernières années, la reprise de l'invasion russe de l'Ukraine en 2022 et plus globalement la montée des tensions géopolitiques ont fortement ravivé l'intérêt des économistes pour l'étude des conséquences du risque géopolitique en général et celles des conflits en particulier.

La littérature conclut que les guerres sont très coûteuses et que ces coûts sont particulièrement persistants [McGuirk et Trebesch, 2025]. Hannes Mueller [2012] estimait qu'une guerre civile réduit initialement le PIB par tête de 18 % en moyenne ; les travaux sur les guerres interétatiques [Organski et Kugler, 1977] estiment que celles-ci réduisent le PIB de 10 % à 15 % et qu'il faut entre quinze et vingt ans pour que l'économie achève sa reprise. En étudiant les épisodes de forte chute du PIB, Barro [2006] et Barro et Ursúa [2008] ont conclu que les guerres mondiales font partie des plus gros désastres macroéconomiques. Observant également les événements macroéconomiques majeurs, Valerie Cerra et Sweta Saxena [2008] concluent que les guerres ont un impact ample et durable assez similaire à celui des crises financières.

S'appuyant sur un large échantillon de données relatives à une soixantaine de pays pour une période s'étendant sur 150 ans, Jonathan Federle *et alii* [2024] ont non seulement confirmé que les guerres interétatiques se révélaient particulièrement coûteuses, en entraînant typiquement une chute de 30 % de la production des pays belligérants, mais ils ont également montré que les conflits pesaient aussi fortement sur l'activité économique des pays qui n'y prennent pas part : les pays situés à leur proximité voient généralement leur production chuter de plus de 10 %.

Efraim Benmelech et Joao Monteiro [2025] viennent de proposer de nouvelles estimations des effets économiques des guerres en s'appuyant sur une approche de contrôle synthétique : ils ont défini pour chaque conflit un groupe de pays qui participent à celui-ci et un groupe de contrôle composé de pays qui n'y participent pas, puis ils ont comparé le comportement économique des deux groupes. [...]

Benmelech et Monteiro confirment que les conflits ont des effets importants et durables sur l'activité réelle : le PIB réel chute en moyenne de 13 % sur les dix années qui suivent le début du conflit (ce qui correspond à une perte de plus de 28 milliards de dollars aux prix de 2015) et il n'y a toujours pas de reprise même une décennie après le début du conflit. La consommation chute brutalement et l'investissement encore plus. En théorie, avec la destruction du stock de capital, la productivité du capital augmente, ce qui devrait stimuler l'investissement ; ce n'est pas le cas. L'une des explications tient au comportement du crédit : en termes réels, celui-ci chute de 22 %. Les conflits affectent aussi le commerce extérieur : les exportations chutent de 13 % et les importations de 7 %, si bien que le solde du compte courant tend à se dégrader.

La chute de l'activité est plus sévère dans le cas des conflits intraétatiques que dans le cas des conflits interétatiques : les premiers entraînent une chute de la production réelle de 20 % (soit une perte équivalente à 25 milliards de dollars, aux prix de 2015), tandis que les seconds entraînent une baisse de la production deux fois moindre. Benmelech et Monteiro notent aussi que les coûts sont supportés de façon



disproportionnée par les perdants : ces derniers subissent une baisse cumulée de 24 % de leur production réelle (soit une perte équivalente à 11,7 milliards de dollars, aux prix de 2015), tandis que pour les pays qui sortent victorieux d'une guerre, cette dernière n'a pas d'effet net dix ans après ses débuts. Ce résultat suggère que les pays les plus susceptibles de gagner un conflit sont ceux qui en subissent moins les conséquences économiques.

Ensuite, Benmelech et Monteiro constatent que les conflits entraînent une détérioration des finances publiques : les dépenses ont tendance à rester stables, mais les recettes chutent (de 14,5 % en moyenne), ce qui réduit le solde primaire. Dans la mesure où les dépenses publiques restent stables, alors même que les dépenses militaires, augmentent, cela suggère que les gouvernements réduisent fortement les autres dépenses. Dans la mesure où ces dernières incluent certainement des dépenses favorables à la croissance à long terme, notamment dans l'éducation et la santé, il y a là des vecteurs via lesquels un conflit dégrade le potentiel de croissance à long terme.

Suite au début d'un conflit, la dette publique nominale augmente, mais la dette publique réelle décline : cette dernière baisse de 9 %, ce qui équivaut à une baisse de 11,4 milliards de dollars (aux prix de 2015). Le ratio dette publique sur PIB reste quant à lui inchangé. Ces évolutions s'expliquent par le comportement de l'inflation : les prix augmentent en moyenne de 50 %. Cette inflation érode la dette publique et génère des recettes de seigneurage, mais elle déprime aussi l'investissement et accroît le coût des biens d'investissement importés.

Source : www.blog-illusio.com

Question 2.1 Quels sont les différents coûts économiques identifiés par Efraim Benmelech et Joao Monteiro (2025) pour qualifier le coût global d'un conflit ?

Question 2.2 Selon la théorie économique classique, la destruction du capital physique lors d'une guerre devrait théoriquement stimuler l'investissement post-conflit. Pourquoi ce mécanisme ne se produit-il pas dans la réalité, et quel rôle le système financier joue-t-il dans ce blocage ?

Question 2.3 Comment le texte explique-t-il l'hétérogénéité des impacts économiques entre les conflits intraétatiques et interétatiques d'une part, et entre les vainqueurs et les vaincus d'autre part ?

Question 2.4 Le texte mentionne que la dette publique réelle diminue de 9 % malgré une détérioration des finances publiques. Expliquez ce paradoxe.

EXERCICE N°3 : Le Cartel des Gauches et le « mur de l'argent »

des réparations allemandes aggravé par la vaine occupation de la Ruhr, est battu. Grâce à un accord électoral, un « Cartel » (formé des radicaux, des socialistes, des républicains-socialistes) totalise 287 sièges. Il en faut 291 pour atteindre la majorité absolue. Les 40 députés d'un centre mouvant, libéraux en matière économique, sont en position d'arbitres.

Mais les fragilités viennent aussi de l'intérieur du Cartel. Au lendemain de la victoire électorale, Edouard Herriot, chef du Parti radical, premier parti du Cartel, se prononce pour le rétablissement d'un rigoureux équilibre budgétaire et, face aux fraudes importantes, pour un impôt sur le revenu mieux contrôlé afin de dégager des ressources nouvelles. Cependant, Léon Blum, le dirigeant du Parti socialiste, s'engage simplement à soutenir le gouvernement cartelliste sans y participer. Son parti, soumis à la pression du petit Parti communiste, qui a scissionné en 1920, reste ferme sur sa proposition phare en matière financière : établir un impôt sur le capital.

Herriot, devenu président du Conseil, forme donc un gouvernement avec treize radicaux et des républicains-socialistes. L'aile droite du Cartel est représentée en particulier par le ministre des Finances, Etienne Clémentel, placé là pour rassurer le monde de la finance.

La finance anglo-saxonne est dans un premier temps rassurée par la politique internationale d'Herriot, qui s'engage sans équivoque à retirer les troupes de la Ruhr et à respecter le plan des experts dirigés par l'Américain Charles Dawes visant à réduire le montant des réparations allemandes et à rééchelonner leur paiement. Il prône une « sécurité collective » en Europe sous l'égide de la Société des nations, appelée à intégrer l'Allemagne en son sein.

Par ailleurs, le Cartel n'est pas affaibli par les premiers craquements dans l'empire colonial au Moyen-Orient, en Indochine, mais surtout au Maroc, où une insurrection est écrasée sans état d'âme.

Sur le plan social, le gouvernement reconnaît *de facto* l'existence des syndicats de fonctionnaires et prévoit pour 1925 un relèvement de leurs traitements. Il crée en janvier 1925 le Conseil national économique, réclamé par la CGT, qu'il voit comme un instrument de coopération entre gouvernement, patronat et syndicats.

Au printemps 1925, il peut s'estimer soutenu par le pays, comme en témoignent les élections municipales : les radicaux conservent Lyon, où Herriot est réélu, Marseille, Le Havre, Saint-Etienne, et le Cartel progresse à l'échelle nationale. Toutefois, les problèmes financiers vont compromettre les chances de succès de l'expérience Herriot.

L'économie française ne se porte alors pas si mal, lancée dans une reconstruction-modernisation prometteuse. Mais, du fait de la guerre, l'Etat est très lourdement endetté, à hauteur de

Les causes de l'échec du Cartel des gauches sont multiples et viennent aussi de l'intérieur

115 milliards de franc-or en 1919 : une dette extérieure, surtout envers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, de 40 milliards et une dette intérieure de 75 milliards via les emprunts de défense nationale. S'y ajoutent 51 milliards de « dette flottante » (bons du Trésor) à échéance de trois à douze mois qui permettent à l'Etat de renflouer sa trésorerie mais laissent planer la menace de demandes massives de remboursement à brève échéance, en cas de perte de confiance des épargnants.

La confiance, voilà l'enjeu. En 1924, l'endettement de l'Etat s'est encore aggravé, atteignant 134 milliards : le paiement des pensions liées à la guerre, l'investissement dans les infrastructures, l'aide aux entreprises alourdissent les dépenses. Sitôt au pouvoir, Herriot est confronté à ces problèmes, d'autant que les Etats-Unis ont refusé de renégocier les dettes de l'Hexagone.

Mais le danger principal vient de l'intérieur du pays. Les possesseurs de capitaux, grands et petits, ont plusieurs raisons de ne pas faciliter la tâche du gouvernement. Ils n'ont pour la plupart guère le cœur à gauche. Et encore moins le portefeuille. Ils s'inquiètent d'abord de la proposition des socialistes d'instaurer un impôt sur le capital, même si pour l'instant Herriot écarte cette option. Ils s'inquiètent également de l'éventualité d'une consolidation des rentes (bons de la défense nationale ou bons du Trésor), c'est-à-dire un rééchelonnement des remboursements. Enfin, ils craignent une nouvelle chute du franc (la dernière date de mars 1924).

LE RÔLE CLÉ DE LA BANQUE DE FRANCE

La monnaie est en effet très affaiblie, même si le gouvernement cartelliste, comme ses prédécesseurs, entretient l'illusion de la restauration progressive de la parité-or du franc d'avant-guerre. Une illusion car, pendant la guerre, la masse des billets en circulation est passée de 6 à 35 milliards de francs avec la même couverture-or dans les coffres de la Banque de France. Et la planche à billets continue de fonctionner après-guerre. Sous le Cartel, les besoins de trésorerie augmentent d'autant plus que nombre de détenteurs de bons de la défense nationale venus à échéance se font rembourser. Pour se financer, Clémentel lance en novembre 1924 un emprunt qui remporte peu de succès.

Ne reste plus que la solution des avances de la Banque de France. Or, début janvier 1925, le plafond de ces avances défini par la loi est dépassé de 1,4 milliard. Et le maximum de circulation monétaire légale, fixé à 41 milliards, est dépassé d'un

**11 mai-15 juin
1924**

Elections législatives.
Majorité relative du Cartel
des gauches à la Chambre.

**Janvier
1925**

Les plafonds des avances
de la Banque de France
et de la circulation monétaire
sont dépassés.

**10 avril
1925**

Chute d'Herriot après
un baroud d'honneur
en proposant un impôt
sur le capital.

**Juillet
1926**

Fin des gouvernements
cartellistes. Retour
de Poincaré au pouvoir.

milliard. Pendant un temps, la Banque de France a accepté de masquer cette dérive en publiant des faux bilans. Mais elle somme désormais le gouvernement de rendre public le dépassement et de faire voter une loi augmentant le plafond des avances. Ce qui à coup sûr affolerait les marchés et provoquerait le renversement du gouvernement au Parlement.

DEUX GAUCHES

Herriot choisit le panache. Il se rallie soudain à la proposition des socialistes qu'il a toujours refusée : un impôt sur le capital pour renflouer les caisses de l'Etat. Le 2 avril, Clémentel démissionne. Le 9 avril, la Banque de France publie un vrai bilan révélant le montant des dépassements des plafonds et, le lendemain, le Sénat rejette le projet du gouvernement, contraint de démissionner. Des gouvernements cartellistes impuissants se relaieront encore pendant quinze mois, toujours plus à droite avant la chute finale en juillet 1926.

C'est le retour au pouvoir de Raymond Poincaré qui provoque un retournement des anticipations du monde financier, comme

pour prouver que, au contraire du Cartel, la droite bénéficie a priori de sa confiance... pour dévaluer le franc de 80 %.

L'expérience du Cartel montre que, désormais, les milieux financiers peuvent bien plus qu'avant tenir en échec les choix des électeurs. Elle montre aussi qu'il existe deux gauches : celle du radicalisme avant tout politique, attachée au parlementarisme, à la laïcité, à des réformes sociales progressives dans le cadre d'une économie capitaliste libérale. Et celle incarnée par les socialistes d'alors, qui veulent changer les structures économiques, faire payer les riches pour réaliser des réformes sociales profondes. ■

EN SAVOIR PLUS

■ *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir. La faillite du Cartel (1924-1926)*, par Jean-Noël Jeanneney, Seuil, 1977.

■ « L'expérience manquée du Cartel des gauches », dans *Victoire et frustrations 1914-1929*, par Jean-Jacques Becker et Serge Berstein, Seuil-Points Histoire, 1990.

■ « L'échec de l'expérience Herriot », chapitre VII d'*Histoire du Parti radical*, par Serge Berstein, Presses de Sciences Po, 1980.

Question 3.1 Expliquez ce qu'est le « mur de l'argent » : pour quelle raison ce « mur » s'est-il constitué ? Quelle est sa source ?

DOCUMENT N°1 : Les traumatismes psychiques de la Grande Guerre

Les traumatismes psychiques sont aujourd'hui largement reconnus et pris en charge. Pourtant cette reconnaissance n'a pas toujours été une évidence. Alors que la célébration du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale bat son plein, il convient de rappeler que la connaissance et la légitimation du traumatisme doivent beaucoup aux avancées considérables qui se sont produites avec la Grande Guerre. Le caractère massif de l'horreur du conflit mondial constitua en effet un tournant dans sa compréhension, mais aussi dans les soins apportés.

Des victimes d'un nouveau genre

En 1914, les armées n'étaient pas préparées à la survenue de ces blessures intérieures. Comme le racontait le médecin Jean Lépine en 1917, *« On s'est trouvé en présence de victimes d'un nouveau genre, présentant souvent des symptômes graves, sans blessure apparente. L'heure était peu propice aux observations détaillées et suivies, les centres de spécialités n'existaient pas encore, chacun interprétait ce qu'il voyait suivant ses connaissances médicales et son tempérament personnel, et ce n'est que lentement qu'un peu d'ordre se mit dans ce chaos. »*

Les questions qui émergèrent étaient alors d'abord dictées par les exigences militaires et notamment par l'objectif de rendre aux hommes leur efficacité, pour les renvoyer au front. Il s'agissait d'opérer une évolution rapide des pratiques, pour clarifier et systématiser le diagnostic des troubles psychiques, d'une part dans le but d'identifier de possibles simulateurs et, d'autre part pour soigner ceux dont la pathologie avait été reconnue.

Reconnaître les effets dévastateurs de la guerre

Les peurs étaient aussi fréquentes qu'intenses : la hantise d'être déchiqueté, voire réduit à néant, par des bombes d'une puissance sans cesse renouvelée, l'attente de la mort avant les assauts... Tout cela, associé à un épuisement moral et physique majeur.

À considérer la guerre comme une forme de folie par rapport à la paix, certains médecins se sont questionnés sur ce qu'elle produisait. Le médecin et psychologue Georges Dumas reconnut par exemple que la guerre pouvait donner un caractère particulier à certains délires, mais aussi qu'elle pouvait être à l'origine des troubles mentaux eux-mêmes.

Au sein de la communauté médicale, le débat concerna d'abord l'origine de ces troubles. Étaient-ils induits par la guerre elle-même, ou résultaient-ils de l'expression d'une certaine vulnérabilité préexistante ? La pathologie psychique était-elle émotionnelle ou commotionnelle, c'est-à-dire plutôt d'origine psychique ou neurologique ?

Une évolution de la reconnaissance des symptômes et des diagnostics

Comme le rapportèrent les neurologues français Gustave Roussy et Jean Lhermitte, auteurs en 1917 de l'ouvrage *Les psychonévroses de guerre* (Paris, Masson et cie), la guerre fit *« éclore une série de manifestations psycho-névropathiques, avec lesquelles les médecins étaient peu familiarisés »*.

Cette nouveauté des symptômes psycho-traumatiques se traduisait par une grande incertitude quant à la nature physique ou psychologique des symptômes constatés chez des soldats sans blessure évidente.

Au début de la guerre, les termes d'« *obusite* » (ou « *shell shock* » chez les médecins britanniques), ou encore d'« *hypnose des batailles* », qui étaient utilisés pour qualifier les soldats qui en étaient atteints, en furent le

reflet. Ceux-ci restaient en définitive toujours assez proches de celui de « vent du boulet », qui était utilisé lors des guerres napoléoniennes et qui supposait une origine physiologique à ces troubles. L'origine psychique s'imposa néanmoins au cours des années de guerre.

En 1915, le médecin britannique David Forsyth publia dans *The Lancet* une description de la névrose traumatique de guerre, dans laquelle il décrivait clairement le fait qu'elle est associée à des troubles en apparence neurologiques (des pertes de la mémoire, de la vision, de l'odorat et du goût). En 1917, le médecin français Gaston Milian décrivit chez des soldats, des états de stupeur, des tremblements généralisés, des convulsions et des épisodes de perte de conscience, dont l'origine était attribuée à la peur et à l'anxiété ressenties face aux explosions et à la mort des autres soldats et dès 1915, le psychiatre français Emmanuel Régis recensait 88 cas de névrose de guerre, dont 80 % n'étaient associés à aucune blessure physique. Dans toutes ces situations, c'est la vision de la mort des camarades qui s'imposait comme étant la cause de troubles.

Pour rendre compte de ces situations, le terme de « névrose de guerre » s'imposa donc rapidement de part et d'autre de la ligne de front. Il n'y eut pourtant pas de réel décompte de ces blessures psychiques chez les soldats de l'armée française, ce qui était rendu impossible a posteriori, en raison des très nombreux déplacements des soldats pris en charge par les services de santé, de la très grande variabilité des situations, certains soldats étant renvoyés au combat, d'autres chez eux, tandis que d'autres encore, dont les troubles étaient les plus graves, furent transférés dans les hôpitaux de l'arrière. Néanmoins, si on suit l'analyse de l'historien américain Marc Roudebush, ils représentèrent environ 10 % des soldats français.

Naissance d'une psychiatrie de guerre

Avec l'évolution du diagnostic s'est développée une psychiatrie de guerre qui proposait ses premiers traitements : l'hypnose, les sédatifs et la narco-analyse, la psychothérapie par la suggestion ou la persuasion, ou encore le conditionnement aversif.

La Première Guerre mondiale vit aussi se répandre l'utilisation de la « faradisation », c'est-à-dire l'application d'un courant électrique, notamment pour traiter les symptômes somatiques, tels que les tremblements, ce qui traduit bien le fait que l'origine psychique des troubles n'était pas clairement établie pour tous.

La découverte de la possibilité de traitements psychiatriques qui ne nécessitaient pas d'évacuation à l'arrière est aussi concomitante de la création de la « psychiatrie de l'avant », pour laquelle les bénéfices étaient largement attribués au soutien des autres soldats, mais aussi à la présence de la hiérarchie et qui offrait la possibilité de retourner plus facilement au combat.

Au début de la guerre, la filière de soins était la même pour les blessés physiques et les blessés psychiques : le passage par des postes de secours et par un centre de tri près du front, puis l'évacuation par train vers les hôpitaux de la zone des armées. Les aliénistes et les neurologues du front traitaient les cas aigus et rapidement curables, tandis qu'ils dirigeaient vers les centres à l'arrière les malades agités ou violents, ainsi que ceux qui avaient besoin d'un long traitement et d'une observation prolongée.

Dans la réalité, les soldats traumatisés psychiques trouvaient plus difficilement leur place dans le circuit d'évacuation. Ils étaient dispersés de manière anarchique dans de nombreuses structures médicales. La raison en était qu'au regard des autres blessés souffrant de troubles divers et nombreux, ils n'étaient pas considérés comme prioritaires. Par ailleurs, ils n'étaient pas toujours repérés, du fait qu'ils présentaient également d'autres pathologies.

Préfigurant ce qu'on peut qualifier aujourd'hui d'« équipes mobiles », il fut proposé dans l'armée française que des psychiatres soient chargés de parcourir les différents services à la recherche des soldats soignés pour une blessure physique, mais présentant aussi des troubles mentaux.

Des traumatismes durables

Alors que l'armistice de 1918 marqua la fin des combats, elle ne mit pas pour autant un terme à la souffrance psychique des soldats. Celle-ci put en effet perdurer tout au long de leur existence, ou également émerger bien plus tardivement, semble-t-il ravivée par une histoire plus contemporaine, ou par l'apparition de certaines vulnérabilités. C'est par exemple le cas du soldat français Georges D., dont l'histoire a été rapportée en 1968 par J. Alliez et H. Antonelli.

Blessé une première fois en 1914, à 20 ans, par un coup de baïonnette et par des éclats d'obus à la tête, il le sera une seconde fois en 1915, à nouveau par des éclats d'obus. Victime de cauchemars dans les années qui suivirent son retour à la vie civile, le jeune homme revivait des scènes de combats durant son sommeil. L'intensité et la fréquence de ces mauvais rêves se trouvèrent accentuées pendant la Seconde Guerre mondiale, puis s'aggravèrent nettement au milieu des années 1950. Georges D. finit par devoir être reçu en consultation en 1960, au moment de la guerre d'Algérie.

Autre soldat, autre histoire que celle rapportée en 1998 par J.D. Hamilton et R.H. Workman. Un Américain de 19 ans, exposé en 1918 aux tirs ennemis alors qu'il portait des messages, puis victime du gaz moutarde durant la seconde bataille de la Marne. Ce jeune homme manifesta son premier cauchemar dès 1919, revivant lui aussi une attaque par des soldats allemands, sous forme de flash-back. Ses troubles s'espacèrent avec le temps, mais réapparurent à l'âge de 94 ans, le replongeant dans l'effroi des combats. Les fragilités du grand âge l'avaient à nouveau confronté à son traumatisme...

En définitive, les quatre années que dura la guerre de 1914-1918 se traduisirent par des progrès considérables dans la gestion du traumatisme psychique, marquant une évolution décisive vers la psychiatrie moderne. Mais le prix à payer fut élevé, et la souffrance des combattants ne s'arrêta pas le 11 novembre 1918 : les souvenirs des horreurs vécues continuèrent à hanter bon nombre d'entre eux pour le reste de leur existence.

Source : Gilles Tréhel et Emmanuel Monfort, <https://theconversation.com/>, 2018

DOCUMENT N°2 : 1914, la naissance au forceps de l'impôt sur le revenu

Cent ans après sa création par la loi du 15 juillet 1914, l'impôt sur le revenu est aujourd'hui bien ancré dans le paysage fiscal français. Il lui a pourtant fallu près de vingt années, un meurtre et une guerre mondiale pour s'imposer dans une France où le système fiscal hérité de la Révolution de 1789 était très favorable à la bourgeoisie.

La première tentative de mise en place d'un impôt progressif sur le revenu vient du radical Léon Bourgeois, président du Conseil en 1895. A l'époque, l'impôt n'a pas de fonction redistributive. Il est en effet vu comme le prix à payer pour la sécurité et la protection de la propriété. Jusqu'en 1848, il était encore étroitement lié au droit de suffrage, justifiant ainsi l'emprise des notables sur les affaires publiques. Les recettes de l'Etat sont alors largement alimentées par les taxes sur les biens de consommation, qui touchent davantage les pauvres. Mais avec l'avènement du suffrage universel masculin, les esprits finissent par évoluer. Pour les radicaux, représentés par Léon Bourgeois, ceux qui ont beaucoup reçu de la société doivent lui en rendre une partie. Mais le président du Conseil démissionne six mois après sa nomination, sans avoir imposé son idée.

ORTHODOXIE BUDGÉTAIRE

C'est Joseph Caillaux, inspecteur des finances, qui reprend son combat en 1897. Inconnu du grand public, ce disciple de Pierre Waldeck-Rousseau fait sensation en publiant *Les impôts en France*. Elu député de centre-droit en 1898, dans une circonscription

Le Petit Journal



Triomphe diplomatique d'une querelle politique.
M. CAILLAUX, FEMME DU MINISTRE DES FINANCES, TEN À CORPS DE REVOLVER
M. GASTON CALMETTE, DIRECTEUR DU « FIGARO »

Le Petit Journal.
23 mars 1914.
Le 16 mars.
Henriette Caillaux,
épouse du ministre
des Finances, tue
Gaston Calmette,
directeur du Figaro,
hostile à l'impôt
sur le revenu.
© Lottin

réputée ingagnable de la Sarthe, il est catapulté au poste de ministre des Finances par son mentor dès l'année suivante. Commencent alors quinze années d'une violente bataille politique pour faire passer son projet.

La tâche n'est guère aisée. Taxé tour à tour « d'inquisition fiscale » ou de « spoliation », l'impôt sur le revenu est à l'époque loin de faire l'unanimité. La droite, sans surprise, est tout à fait contre. Mais les radicaux, que Joseph Caillaux a rejoints depuis l'affaire Dreyfus, ne se montrent pas non plus très enthousiastes. Certains socialistes sont même vent debout contre l'idée. Il faudra attendre 1907 pour que Caillaux, cette fois

ministre des Finances de Georges Clémenceau, dépose son premier projet à l'Assemblée.

Ses préoccupations à l'époque tiennent toutefois plus de l'orthodoxie budgétaire – il veut renflouer les caisses – que de la solidarité nationale. Son projet de réforme est alors inspiré par l'*income tax* britannique et l'*Einkommensteuer* allemand. La Chambre basse du Parlement valide le texte, mais celui-ci échoue au Sénat, majoritairement à droite.

Après une courte traversée du désert suite à des affaires de corruption, Joseph Caillaux redevient ministre des Finances sous le gouvernement du radical Gaston Doumergue en décembre 1913. L'impôt fait à nouveau l'actualité et provoque une vive polémique. Gaston Calmette, directeur du *Figaro* et farouche opposant, lance une violente campagne contre l'ancien inspecteur des finances. Excédée par le déballage de sa vie privée, Henriette Caillaux, son épouse, venge l'affront en assassinant le patron du *Figaro* de plusieurs balles le 16 mars 1914. Joseph Caillaux quitte une nouvelle fois la politique et entreprend de défendre sa femme, acquittée quelques mois plus tard.

SOUTENIR L'EFFORT DE GUERRE

La loi est finalement votée par le Sénat en juillet 1914 pour... soutenir l'effort de guerre, loin de l'objectif initial de réduction des inégalités. L'archiduc François-Ferdinand vient d'être assassiné à Sarajevo deux semaines plus tôt et l'Europe s'enlise dans la

crise de juillet qui mènera à la Grande Guerre. L'impôt sur le revenu apparaît alors comme une concession de la droite belliciste à la gauche pacifiste, alors que le service militaire vient d'être prolongé de deux à trois ans. Les campagnes aussi, qui se remettent de la révolte des vignerons, réclament depuis des années une meilleure répartition de la charge fiscale. Le projet adopté l'est cependant à minima : seuls 250 000 contribuables sont touchés par le nouvel impôt, et son taux est minime : 2 %. De plus, les moyens d'alléger la note sont

250 000

C'est le nombre de contribuables touchés par l'impôt sur le revenu en 1914.

nombreux. Enfin, la déclaration de revenus n'est pas obligatoire, elle ne le deviendra qu'en 1917.

En fait, en 1914, les dirigeants français s'attendent à un conflit de courte durée. Ils ne voient pas encore l'intérêt d'augmenter de manière drastique les recettes de l'Etat. Après trois ans de conflit, la loi de révision du 31 juillet 1917 en fera cependant un impôt cédulaire, forme qu'il gardera jusqu'en 1948 : afin d'augmenter les recettes d'un pays exsangue (1), le législateur décide de diviser les revenus en différentes catégories, des

cédules, allant des revenus des capitaux mobiliers aux traitements et salaires, et applique à chaque type un taux différencié.

Un siècle plus tard, rares sont ceux qui remettent en cause le principe de l'impôt sur le revenu. En revanche, nombreux sont ceux qui dénoncent son manque de redistributivité en raison des avantages fiscaux accordés aux plus aisés. ■

ROMAIN RENIER

1. En moyenne, entre 1913 et 1918, le déficit budgétaire annuel atteint les 48 % du produit intérieur brut (PIB). Seuls 15 % des frais liés à la guerre sont en effet couverts par l'impôt, alors qu'en Grande-Bretagne, ils le sont à 36 % par des prélèvements.

Remarque : L'impôt cédulaire est un impôt qui taxe différemment chaque catégorie de revenu en fonction de son origine.